



POINT SUR LA COMMISSION PERMANENTE DU 22 AVRIL 2024

Lundi 22 avril 2024, la Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie et a examiné 43 rapports.

Nous sommes intervenus sur plusieurs dossiers : **la protection de l'enfance, le soutien à l'éducation prioritaire, la lutte contre les PFAS et l'entrée en service de la SDEP de Champigny.**

Fatiha Aggoune, présidente de groupe, a interpellé le président Olivier Capitanio sur les conséquences de l'article 44 de la Loi Immigration, votée en décembre 2023. Celui-ci permet en effet d'exclure les jeunes issus de la protection de l'enfance des contrats jeunes majeurs, lorsqu'ils sont frappés d'une OQTF.

En plus d'avoir appliqué cette mesure dès janvier 2024, **la droite départementale a fait du Val-de-Marne le 1er département de France à obtenir sur cette question une jurisprudence par le Conseil d'État !** Une fois de plus, M. Capitanio a botté en touche, n'assumant visiblement pas ce zèle dans l'application de la Loi Immigration.

Flore Munck a à nouveau interpellé l'exécutif sur le peu de dossiers de subvention déposés par les collègues en REP et REP+. Elle a appelé le Département à communiquer davantage à ce sujet auprès des équipes pédagogiques. Une suggestion balayée d'un revers de main par le vice-président chargé des collègues...

Sokona Niakhaté s'est félicitée de l'entrée en service prochaine de la Station de Dépollution des Eaux Pluviales de Champigny, fruit d'un important engagement de la majorité départementale de gauche. Cet équipement de pointe permettra d'améliorer la biodiversité et la propreté, et ouvrira la voie à la baignade dans la Marne !

Par ailleurs à l'occasion de la signature de la charte de l'Institut National du Cancer, **Sokona Niakhaté a proposé que le Département s'engage à travailler sur les enjeux liés aux polluants éternels (les PFAS)** - facteurs de nombreuses maladies dont les cancers - pour contribuer à prévenir et limiter la contamination ; une quinzaine de sites étant concernés en Val-de-Marne. ●